



COMPTE-RENDU

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du samedi 22 juin 2024

Lieu : Dojo Noël Reinehr – Gymnase Jacques Benoni
Route de la Garenne – 27600 GAILLON

Le samedi 24 juin 2023, à 14h30, s'est tenue l'Assemblée Générale du Judo-Club Gaillon-Aubevoye.

L'Assemblée était présidée par Jean-Claude RACINE, président du Judo-Club. Alain BEAULANT, trésorier et Laurent GRINGOIRE, Professeur et responsable sportif sont intervenus afin de présenter respectivement les rapports financier et sportif. Marie Racine, Secrétaire Générale du Club assure les fonctions de Secrétaire de séance.

Mme. Brigitte VASEUX et M. Bruno GABRIELLI, tous deux membres actifs du bureau s'étaient excusés de leur absence.

47 membres de l'Association étaient présents (dont 3 procurations) représentant 36,43% des adhérents.

Plus du quart des membres étant présents ou représentés, l'Assemblée a donc pu valablement délibérer conformément au Titre III article 10 des statuts en date du 25 mai 2020.

Aucune commune invitée pour l'Assemblée Générale n'était représentée.

Ouverture de séance à 14h50.

Rapport moral du Président et vie du Club.

- Pour commencer, le Président remercie toutes les personnes ayant apporté leur aide au Club durant toute la saison et plus particulièrement à Marie-Cécile URSIN, vice-Présidente qui a décidé, après de très nombreuses années et pour raison personnelle, de quitter son poste.
- Les problèmes de communication évoqués lors de la dernière AG du club ont quasiment disparu.
Le site Web ainsi que la page Facebook sont tenus à jour et sont de plus en plus consultés.
De plus, la mise en place d'une newsletter mensuelle aide à aller chercher l'info là où il le faut.
Il faut juste que les adhérents ayant fourni une adresse mail la tiennent « accessible ».

- Le Club termine avec 129 adhérents, contre 103 l'année dernière soit une hausse d'un peu plus de 24%.
Sur ces 129 adhérents, 128 sont licenciés au Club, une judoka étant licenciée dans un club de la Seine-Maritime s'entraîne au Club.
- Le Club est toujours investi au niveau Sport et handicap.
Toujours reconnu avec 2 étoiles au niveau départemental, il s'investit entre-autre auprès de structures tels que l'IME de Tilly.
- Le Club est toujours en partenariat avec la société *SENA* qui cette année a fourni un gros lot pour la tombola et la boulangerie *Les Gourmands disent* qui a fourni, au cours de la saison, et avec des remises tarifaires, les galettes pour le tournoi du même nom, ainsi que le pain, les desserts et les viennoiseries pour le tournoi.
La Banque du Crédit Agricole (banque du Club) a été approchée pour qu'elle fournisse des Roll-Up publicitaires au Club.
- Les horaires de cette saison passée concernant le mercredi et qui font suite à la réhabilitation des différents gymnases vont très certainement être reconduits cette saison.
Une réunion sur la répartition des créneaux horaires des infrastructures est organisée le mercredi 26 juin, Bruno GABRIELLI y représentera le Club.
- Le tournoi du Club de cette saison a encore été un succès.
De nombreux retours positifs nous sont parvenus.
Dès le lendemain, le bureau a réalisé un Glop / Pas Glop (bien / pas bien) sur l'ensemble de l'organisation du tournoi afin de définir les axes d'amélioration sur les choses qui ne se sont pas forcément bien passées.
Par ailleurs, le tournoi a été l'occasion pour le Club d'acquérir deux balances digitales pour les pesées et de confectionner un podium, podium qu'il fallait chaque année emprunter à un autre club.
Ce podium a été réalisé par Bruno GABRIELLI. Qu'il en soit remercié.
- L'Association du Judo-Club Gaillon-Aubevoye est, depuis le 1^{er} mai 2024, reconnue Association d'Intérêt Général.
Cette reconnaissance nous permet d'émettre des reçus fiscaux pour chaque don reçu et, aux donateurs, de déduire 66% des dons émis de leurs impôts.
- Les Tarifs d'inscription pour la saison prochaine restent inchangés, la Fédération maintenant le prix de la licence à 41 €. L'action gouvernementale « PASS'SPORT » est reconduite cette saison. Le Club étant partenaire de cette aide, il acceptera cette année encore cette réduction de 50,00 €. Les moyens de paiement restent inchangés, la carte bleue faisant désormais partie depuis septembre dernier des différents moyens de règlement : CB, chèques, espèces, chèques vacances, coupons sport, Atout Normandie (15 – 25 ans).
- Depuis le début de la saison 2023-2024, un livret est remis aux plus jeunes.
Ce livret a pour vocation d'apprendre les bases et fondamentaux du judo au public débutant le judo.
Ce livret a été réalisé sous l'égide, une fois de plus de Bruno GABRIELLI qui y a passé beaucoup de temps. Qu'il en soit remercié.

- Cette année encore la Club participera au Forum des Associations.
Celui-ci se tiendra le samedi 7 septembre 2024 de 10h00 à 17h00 dans les jardins du Château
- Cette saison, et pour la première fois, le Club a réalisé une action *Octobre Rose*.
Durant les lundi soir du mois d'octobre, des cours de Self-Défense ont été dispensés par Benoît DUCHOSSOY.
Cette action sera reconduite la saison prochaine.
- De même, et toujours pour la première fois, le Club a participé cette saison à l'opération Téléthon.
Cette action a été menée lors d'un mercredi après-midi où les parents étaient conviés à monter sur les tatamis avec leurs enfants.
Cette action était menée par Laurent GRINGOIRE.
Grâce à la générosité des membres et à l'abondement du Club, nous avons pu remettre un chèque de 400,00 € à l'AFM Téléthon.
Devant la bonne ambiance de ce mercredi après-midi, l'opération sera reconduite également la saison prochaine.
- Cette année encore, le Club a participé à la 2^{ème} Caravane des Sports.
Action encadrée et gérée par Laurent GRINGOIRE.
- Le club compte « enfin » mettre en place des vêtements aux couleurs du Club.
Après plusieurs mois de recherches, un fournisseur semble se dégager et la période estivale va être l'occasion de faire faire des modèles afin de statuer sur les couleurs.
Il conviendra de déterminer également les différents articles.
- Il est rappelé que l'ensemble des judokas doivent avoir des zooris (ou sandalettes) aux pieds dès qu'ils quittent les tatamis dans un respect d'hygiène.
Par ailleurs, si les Eveils peuvent se changer aux abords des tatamis avec l'aide de leurs parents, le changement de tenue à partir des mini-Poussins doit s'effectuer obligatoirement dans les vestiaires dont l'accès est strictement interdit aux parents, sauf cas de force majeure.

Bilan financier présenté Alain BEAULANT, Trésorier.

Les montants annoncés ci-après tiennent compte des dépenses connues encore à venir (salaires des Professeurs, URSSAF) pour les mois de juin, juillet et août.
Le bilan financier est arrêté au 31 août de chaque année.
Des dépenses peuvent encore subvenir mais pour des montants de très faibles importances.

Le Club présente pour cette saison un excédent financier de 2693,77 € avec un total de produits de 31 803,77 € et un total de charges de 29 110,00 €.

Ces différentes catégories se répartissent comme suit :

Total des produits :

| | |
|---|-------------|
| Cotisations | 18 096,33 € |
| Subvention - Commune de Gaillon | 5 500,00 € |
| Subvention - Département | 776,00 € |
| Subventions - Etablissements publics | 204,71 € |
| Ventes produits et prestations | 4 640,38 € |
| Produits financiers - Intérêts Livret A | 93,34 € |
| Produit sur exercice antérieur | 2 493,01 € |

Total des charges :

| | |
|----------------------------|-------------|
| Salaires | 11 988,80 € |
| Indemnités de déplacement | 3 362,52 € |
| Charges sociales (URSSAF) | 2 055,00 € |
| Médecine du travail | 220,80 € |
| Licences fédérales | 5 248,00 € |
| Cotisation fédérale | 255,00 € |
| Engagements sportifs | 36,00 € |
| Impressions | 672,21 € |
| Dons | 400,00 € |
| Autres services extérieurs | 796,13 € |
| Fournitures consommables | 1 025,52 € |
| Autres Achats | 3 040,42 € |
| Intérêts Bancaires | 9,60 € |

- Le Président informe qu'une partie de l'excédent de trésorerie sera utilisée pour différents achats prévus depuis un certains temps mais qui avaient été stoppé suite à la mauvaise situation financière du Club en sortie de la crise COVID.
Ces achats ne seront également effectués qu'après vérification que le nombre d'adhérents soit au rendez-vous.

Bilan sportif présenté Laurent GRINGOIRE, Professeur.

Le Club a participé à 32 compétitions grâce à nos 43 compétiteurs.

Toutes les catégories d'âge ont été représentées :

- Mini-Poussins : 12 judokas
- Poussins : 13 judokas
- Benjamins : 7 judokas
- Minimes : 4 judokas
- Cadets : 1 judoka
- Juniors : 5 judokas
- Séniors : 1 judoka

Compétitions officielles :

- 3 podiums régionaux chez les Benjamins
- 1 titre de Champion de Normandie Junior
- 1 participation au Championnat de France Junior
- 1 titre de Champion de Normandie Ne-Waza Junior et Sénior
- 1 participation au Championnat de France Ne-Waza
- Participation au Championnat de Normandie par équipe Juniors

Le Club compte 3 Commissaires sportifs dont 1 régional et 1 stagiaire régional.
2 Benjamins ont suivi cette saison la première année d'école d'arbitrage.

Le stage des vacances d'hiver a été, une nouvelle fois, un franc succès.

Cette année, le Comité de l'Eure a mis en place pour la première fois un circuit départemental pour les Poussins comprenant 4 tournois.

Il est à noter l'excellente performance d'un de nos judokas, Liam PICARD qui réalise un sans-faute en gagnant les quatre tournois et remportant ainsi 40 points sur les 40 possibles. Seuls 7 Eurois ont réalisé cet exploit.

Après l'annonce des classements des différentes catégories et des remises de récompenses, Clément et Flavien RACINE ont réalisé le NAGE-NO-KATA 1^{er} DAN.

A l'issue de cette démonstration, les Professeurs Benoît DUCHOSSOY et Laurent GRINGOIRE ont remis la ceinture noire à deux de nos Juniors : Clément RACINE et Tristan RAYE.

Election du bureau.

Suite au départ du bureau de la vice-Présidente Marie-Cécile URSIN et vu le cadre légal des statuts, il a été procédé à l'élection d'un nouveau bureau.

Aucune liste et aucune personne ne s'est fait connaître dans les temps impartis définis dans les statuts de l'Association.

Sur la base du bureau sortant, la liste suivante s'est présentée au vote :

| | |
|---------------------|-------------------------------------|
| Jean-Claude RACINE | Président |
| Bruno GABRIELLI | Vice-Président |
| Marie-Hélène RACINE | Secrétaire Général |
| Alain BEAULANT | Trésorier |
| Florence OHLIG | Responsable Communication |
| Clément RACINE | Membre Actif – Aide aux Professeurs |
| Dominique MARSEAU | Membre actif |
| Brigitte VASEUX | Membre actif |

Le bureau est élu à l'unanimité.

Le vote est validé du fait que le quorum est atteint (36,43 % de présents).

Tous les sujets ayant été abordés, la séance est levée à 17h15.

*Marie-Hélène RACINE
Secrétaire Générale*

